

## CIVISME - INCIVILITÉS

Arrêté permanent du 2 juillet 2018 n°2018-07-02  
Mesures générales de Police Municipale

### Interdictions...



... de créer des nuisances sonores intem-



... de déposer des immondices, des végétaux... sur le domaine public.



... de se baigner sur tous les plans d'eau communaux.



... Si vous voyez une situation, vous semble-t-il, anormale, appelez la gendarmerie ou votre référent de quartier.

### Obligations...



... de tenir votre chien en laisse et ramasser ses déjections.



... de jeter vos déchets, vos mégots, vos chewing-gum... dans les bacs prévus à cet effet.



... de couper votre végétation à l'aplomb de votre limite de pro-

### Attention...



... les feux de plein air sont tolérés selon la saison à condition de ne pas gêner le voisinage et veiller à la sécurité.



... le stationnement est toléré sur les trottoirs à condition qu'il reste 0.80m pour les piétons.



... de respecter les horaires prévus pour les travaux de bricolage.



**NON AUX LINGETTES  
DANS LES TOILETTES**



Elle grandit entre les forêts et les eaux

# La lettre municipale de JOUY LE POTIER

DECEMBRE 2021

## LE MOT DU MAIRE

Le 13 octobre 2021 restera, sans nul doute, un jour marqué d'une pierre blanche grâce à l'ouverture du Carrefour Contact. Même si quelques ajustements sont encore nécessaires, même si la station essence a pris du retard, ce magasin de proximité était très attendu par tous et semble satisfaire un grand nombre de Joviciens.

Le 19 novembre dernier restera lui aussi comme une journée où la démocratie locale a pris tout son sens à Jouy-le-Potier. La réunion publique annuelle a réuni une cinquantaine de personnes où chacune et chacun a pu s'exprimer sur tous les sujets. Vous trouverez à l'intérieur de cette lettre le compte rendu de cette soirée d'échanges et de convivialité.

Les particuliers, les professionnels, les entreprises ainsi que les collectivités sont tous impactés, à des niveaux différents, par la crise mondiale qui touche bien sûr la France entière. Les conséquences financières sont donc aussi à prendre en compte au niveau de notre commune. C'est pourquoi des actions éphémères pour des dépenses souvent élevées ont été réduites voire annulées (décos de Noël, 14 juillet, vœux...).

La chasse aux gaspils ou plutôt au superflu est quotidienne au profit des investissements durables et utiles à tous.

Soyez assurés que, malgré la situation, tous vos élus travaillent à l'amélioration de votre futur.

En cette période normalement de fêtes, je vous dis « prenez bien soin de vous. »



Les élus de Jouy-le-Potier vous  
souhaitent de bonnes fêtes de  
fin d'année et une excellente  
année 2022!



## MOTOCROSS TELETHON

du DIMANCHE 5 Septembre 2021 = 2907 euros

Merci à tous



## ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS (ACM)

### Une semaine à l'école des petits sorciers

(à l'accueil de loisirs des marcassins)



Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs pour la première semaine des vacances de Toussaint ont reçu une mystérieuse lettre. Elle les invitait à se rendre à l'école des petits Sorciers ! Intrigués et impatients, c'est donc une cinquantaine d'enfants des communes de Jouy le Potier, Ardon et Ligny le Ribault qui se présentait devant le centre de loisirs, décoré pour l'occasion en château de sorcier !

Préparé par l'équipe d'animation, dirigé par Marina Ribeiro, le centre proposait ainsi une ambiance en lien étroit avec le thème de la semaine et la saison. Les enfants ont été répartis dans une des quatre familles de sorciers et toute la semaine, des animations étaient proposées pour faire gagner des points à sa famille.

Entre les fabrications de baguettes magiques, de chapeaux de sorcier, mais aussi de masques de monstres ou de la peinture sur citrouille, la créativité des enfants a été bien sollicitée. Des jeux d'extérieur, quand le temps le permettait, ou d'intérieur, mais aussi des séances de pâtisserie (en lien avec nos cuisiniers municipaux) ont également été proposées.

Aux vues des retours des enfants comme des parents, cette semaine fût une réelle réussite. Tout le monde s'est quitté après une dernière après-midi festive autour de la danse des monstres.

Au terme d'une année de fonctionnement, l'accueil de loisirs des marcassins semble avoir maintenant trouvé son rythme de croisière. Il permet aux enfants de passer de réels et intenses moments de vacances, mais il est aussi un service important pour les parents qui trouvent ainsi un système de garde. La préparation de la prochaine saison des marcassins est déjà sur les rails... Vivement les vacances de février !

## BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année la commune de Jouy le Potier a proposé à ses habitants de participer à la collecte de la banque alimentaire qui a lieu fin novembre. Chacun pouvait donc déposer à la mairie ses dons alimentaires ou autres. La banque alimentaire, c'est un réseau de collecte de 79 agences réparties sur tout le territoire et qui redistribue ensuite les dons à plus de 6000 associations locales qui viennent ainsi en aide aux plus démunis.

L'école du village s'est mobilisée comme chaque année pour cette collecte. Sous l'impulsion de l'équipe enseignante, chaque élève a pu apporter des provisions directement dans sa classe dans la semaine du 22 novembre.

Les classes de CP et de CE1 ont ensuite effectué des allers-retours à la mairie pour déposer la collecte. Elles y ont été reçues par les élus de la commission scolaire et les employés de mairie. Après le tri de ces denrées et un petit mot de remerciements, une photo a été prise pour immortaliser ce moment de générosité et cet acte citoyen.

Grâce à la mobilisation de chacun, petits et grands, la commune a pu ainsi rassembler et livrer 302 kilos à la banque alimentaire du Loiret à Ingré. C'est un peu moins que l'an dernier. Nous tenons à remercier ici tous les participants et espérons que l'an prochain la mobilisation sera encore plus importante !



## CARNET 2021



### Ils nous ont quittés (Déc 2020 à Nov 2021):

CHANTEPIE née PARARD Alberte

LEGROS Etienne

LHUISSET née PLOTU Micheline

LEMOINE Née CHISSEREZ Danielle

THUAULT née MILLET Jeannine



### Ils se sont unis (Déc 2020 à Nov 2021):

DIARD Nicolas et LATRECH Ilham

SYLVESTRE Erick et ALEXIS Oméaltine



### Ils sont nés (Déc 2020 à Nov 2021):

AUPEST Mathéo

BAUDET Jules

BELUET Romane

BONNAL Ninon

BRACQUEMOND Elisabeth

BROUARD Asséane

CASSAN Ethan

DRESSEL Clara

FELDIS Albane

FOUGERET Eden

GARCIA Cléo

HOUHOUD Camilia

LE BERDER Joseph

LELU Marceau

LEMAITRE Alric

LIOTIER Harthouro

LOUIS-MONDESIR

PEREZ Alba

PIAT SARAIVA Silvio

THOMAS CHALINE Jules

TILMANT BOESNACH

Émile

VALETTE Ary

VANNIER Capucine

VETTER Tom

## Dégradations 2021

5 Mars - Cambriolage de la Mairie

20 Mars - Vol d'un panneau de STOP

22 Mars - Dégradation poterie au giratoire

6 Avril - Dépôt ordures route de Cléry

7 Avril - Crottin de cheval trottoir rue Beaugency

29 Avril - Vol de plantations rue de la Ferté

9 Juin - Invasion de manouches

10 juin - Vol plaque d'égout fonte

18 juin - Saccage massifs fleurs rue de Ligny

16 juillet - Cambriolage Centre de Loisirs

16 juillet - Dégradations clôture Centre de Loisirs

26 juillet - Cambriolage Centre de Loisirs

15 octobre - Vol d'un panneau sens interdit

Connectez-vous aux infos communales, pensez à Panneau Pocket!

Simple et gratuit, pas besoin de créer un compte, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application **PanneauPocket** sur App Store ou Google Play.

Une fois l'application installée, entrez le nom de *Jouy-le-Potier* dans l'onglet de recherche et le tour est joué!

Vous aurez alors accès aux mêmes informations que sur le panneau lumineux communal, mais dans votre poche!



N'ayant plus de questions, Monsieur le Maire a souhaité aborder la pétition lancée sur internet par une Jovicienne pour manifester son mécontentement suite à l'abattage de 7 arbres chez son voisin. Monsieur le Maire a dénoncé les propos mensongers et outranciers tenus par certains signataires et dans la pétition elle-même.

Il a précisé:

- que seulement 3 arbres sont identifiés comme remarquables dans le Loiret
- que seulement 1 million quatre cent mille mètres carrés sont urbanisés à Jouy-le-Potier sur les 50 millions quatre cent mille mètres carrés que compte la commune
- que 45 millions de mètres carrés sont en espaces naturels, ne recevant aucun produit chimique
- que le petit bois cité est de 8000 mètres carrés
- qu'hier 2100 hectares étaient cultivés et aujourd'hui il n'y en a plus que 200, les 1900 hectares de différence étant redevenu à l'état naturel.
- que la Commune et la Sologne n'ont jamais été aussi boisées.
- que les lois modifiées et surtout superposées les unes aux autres obligent à densifier les zones déjà urbanisées
- que les services de l'Etat nous imposent aujourd'hui de construire 12 logements à l'hectare alors que la zone concernée n'en compte que 5
- qu'un village qui n'augmente pas sa population est appelé à mourir
- que le village est passé de 551 habitants en 1968 à 1350 en 2000 puis 1650 environ aujourd'hui
- qu'il y a 50 ans la France comptait 50 millions d'habitants, aujourd'hui 67 millions et il en est prévu en 2040, 70 millions
- qu'en conséquence s'il ne faut pas prendre sur les espaces agricoles et naturels si personne ne veut habiter en immeuble, où devons nous loger la population ?

Il conclut en affirmant que la commune et ses élus respectent la réglementation en matière d'urbanisme et respectent encore plus la nature.

Comme toujours un moment de convivialité partagé a clôturé cette soirée .



## REPLANTATION DE 61 ARBRES



Avec ses hôtels à insectes, ses nichoirs à chauve-souris, ses sentiers pédestres, son bois de la Chardonnière de 4 hectares, son parcours de santé de 3 hectares et demi et son parc des champs bretons de 5 hectares et demi, sans parler de ses 6 hectares d'espaces naturels à proximité du gymnase et de ses 5 hectares de Malsec, La commune est, de longue date, attachée à son côté rural et naturel.

Dans ce cadre, afin de sauver des arbres implantés de façon trop dense et voués à l'étouffement, 61 d'entre eux ont été déplantés sur la zone du centre de loisirs et replantés aux champs bretons. Afin de transmettre à nos successeurs plus de nature naturelle que nous en avons reçu, la Sainte Catherine a pris tout son sens.

## ECLAIRAGE PUBLIC

La transformation d'éclairage public continue.

Prochainement, nos 382 points de lumière seront en leds et éteints de 23h à 6h15 afin de respecter un peu plus la nature. La modernisation des derniers projecteurs anciens aux infrastructures sportives et au centre de loisirs devraient achever cette opération qui fera de notre village un pionnier en la matière.



## URBANISME - DÉMATÉRIALISATION

L'Etat a décidé de moderniser le service public en fluidifiant et accélérant les demandes des usagers, ce qui est tout à son honneur.

Dans ce cadre, il est demandé aux communes de mettre en place la dématérialisation des dossiers d'urbanisme à partir du 1er janvier 2022.

Chaque usager pourra donc après cette date adresser ses demandes d'urbanisme (déclaration, permis ...) de façon électronique de chez lui. Néanmoins, nos services instructeurs devront les transmettre aux services de l'Etat en format papier car ceux-ci ne sont pas en mesure de répondre à leurs obligations de façon dématérialisée.



## RECENSEMENT 2022

Recensement  
de la population 2022

Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !

Encore plus simple par internet :  
[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 20 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.

The poster features a stylized illustration of a town with various buildings, a sun, and people walking and cycling.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE



Le vendredi 19 novembre dernier, une cinquantaine de Joviciennes et de Jovicens sont venus assister à la réunion publique annuelle d'informations.

Après avoir accueilli le public, Mr le Maire a présenté les élus et rappelé que le dernier rendez-vous de ce type datait de 2 ans puisque la Covid avait empêché celui de 2020.

Un diaporama est revenu sur :

- ⇒ les dernières réalisations: rue de la Ferté Saint Aubin, STEP, canalisations d'eau potable, création de 2 classes à l'école, reprise de l'accueil collectif des mineurs, sentiers pédestres, lotissement du tourniquet, réfection des gouttières et toitures,
- ⇒ sur les travaux en cours : éclairage public, enfouissement des réseaux aériens, fibre, PLUI, piste de skate,
- ⇒ les travaux à venir: rue de Ligny
- ⇒ Les différents sujets en réflexion: extension du pôle santé et de l'école, aménagement route de Chevenelles, piste multi-usages rue d'Orléans, création d'une salle de gymnastique, vidéoprotection, réfection allée de la chardonnière, enfouissement et réfection allée des brandons, changement des jeux pour enfants, aménagement des anciennes lagunes, isolation des bâtiments, chauffage alternatif (bois, géothermie, solaire...) construction ateliers communaux, déplacement aire de camping-cars, transfert de l'Agence Postale Communale au supermarché, place de la mairie...

A l'issue, des échanges fructueux avec la salle ont permis d'aborder des sujets aussi importants que différents :

### ♦ Intervention n°1 Monsieur B.

*Question: Pourquoi n'y a-t-il pas des bandes blanches sur la route de la Ferté, suite aux travaux?*

Réponse: c'est un choix du Conseil départemental de ne pas mettre de bandes blanches sur certaines routes Départementales en agglomération afin de réduire la vitesse car les automobilistes perdraient leurs repères d'après certaines études.

*Q: Pourrons-nous visiter la STEP ?*

R: Oui, nous envisageons d'organiser des portes ouvertes

### ♦ Intervention n°2 Monsieur C.

*Q: Le futur étang de réserve est barricadé par des grillages, comment y accéder plus directement ?*

R: Le bassin de réserve est accessible, ça ne passe pas facilement mais les travaux ne sont pas finis. On peut l'aménager et faire ce qu'il faut afin de faciliter l'accès en attendant .

*Q: Il y a des pêcheurs qui fraudent sur l'île située aux champs bretons et ils font des trous, et détériorent la végétation.*

R: Rencontrons-nous demain matin pour en parler sur place.

### ♦ Intervention n°3 Madame B.

*Q: Est-ce que des travaux d'aménagement durable sur le terrain derrière le stade de foot sont envisageables pour empêcher les gens du voyage de s'y installer ?*

R: Ce n'est pas faute de prévenir la gendarmerie ou la préfecture de leur venue. Nous mettons des pierres ou des véhicules pour empêcher qu'ils viennent mais ils trouvent toujours une solution. Même en clôturant le tour du gymnase, ils arriveront quand même à s'installer. 3 aires vont être ouvertes dans les communes alentours pour eux en 2022.

*Q: Quel coût cela représente-t-il pour la Commune ?*

R: Il est difficile de quantifier, car ils volent l'eau et l'électricité, de plus la sécurité n'est pas assurée mais les services de la Préfecture ne bougent pas. Et leur présence gêne les personnes utilisant le gymnase.

Les gens du voyage se sentent bien sur la commune mais il serait préférable que les Jovicens ne les fassent pas travailler.

### ♦ Intervention n°4 Monsieur M.

*Q: Pouvez-vous installer un panneau STOP à la sortie du Pôle Santé ?*

R: Non, cela est impossible car c'est un giratoire, mais nous pouvons tailler une partie de la haie pour gagner en visibilité.

### ♦ Intervention n°5 Monsieur N.

*Q: J'aurai aimé connaître la quantité de fuel commandée à l'année dans le cadre de la commande groupée.*

*Combien y a-t-il de clients ? Combien d'économie sont réalisées ?*

R : 75 clients, 250 000L par an, 4 appels d'offres par an. Lors du dernier appel d'offres le prix était de 846 €, alors que pour un achat individuel, il aurait été de 1020 € les 1000 L.

*Q: Quelques communes font un groupement pour les complémentaires santé. Est-ce possible pour notre commune ?*

R: Nous avons déjà fait une action avec une assurance, et a priori le Conseil Départemental a déjà mis en place ce type d'actions. Nous nous renseignerons puis une information sera mise dans la future lettre municipale. Une évolution réglementaire est annoncée pour les mois à venir.

### ♦ Intervention n°6 Monsieur et Madame L.

*Q: Est-il envisagé de mettre un passage pour piétons pour traverser la rue de Cléry ?*

R: Les passages piétons ne peuvent pas être mis à n'importe quel endroit. Nous pouvons remarquer qu'il y a peu de circulation et le flux est faible sur cette route. Si nous faisons un passage piétons, nous craignons que les enfants soient moins prudents et vigilants quand ils traverseront. Le but est de responsabiliser les piétons.

*Q: Quel intérêt d'avoir mis un panneau mobile de limitation de vitesse route d'Orléans ?*

R: Il s'agit d'un radar pédagogique, il a à but éducatif, pour attirer l'attention des automobilistes sur leur vitesse.

### ♦ Intervention n°7: Monsieur J.

Il intervient sur le sujet, en répondant que cela force les gens à ralentir en insistant que cela est utile.

### ♦ Intervention n°8: Madame P.

*Q: Elle trouve que les aires de jeux sont vieillissantes, est-ce que les aires de jeux peuvent être entourées par une barrière avec portillon ?*

R: Les jeux sont effectivement abîmés, c'est en réflexion, nous allons essayer de faire ça prochainement.

*Q: Pour quand est prévu l'installation de l'orthodontiste ?*

R: Elle est prévue pour début décembre, il était installé dans le Loir-et-Cher mais le transfert administratif a été long. Il sera installé dans le pôle santé.

La Sage-femme s'installera dans les locaux communaux derrière la Mairie, rue de Beaugency au 1<sup>er</sup> décembre.

### ♦ Intervention n°9: Madame V.

*Q: Va-t-il y avoir des panneaux pour interdire certains véhicules rue de Chevenelles ? Quand les travaux seront effectués ?*

R: une signalisation va être installée, soit limiter à 30 si le projet de plateaux surélevés est retenu soit à 50; les accotements vont être refaits prochainement.

### ♦ Intervention n°10: Monsieur N.

*Il remarque que le chemin du Duveau est très beau sauf un passage au niveau de l'étang difficilement praticable.*

R: ce chemin est très emprunté, c'est la Commune qui l'entretient même sur la partie de la commune de Ligny le Ribault. Nous allons essayer de trouver une solution l'été prochain quand nous aurons des engins dans le secteur avec du sable rouge.

### ♦ Intervention n°11 Monsieur P.

*Q: Est-ce qu'il y a des projets en réflexion concernant la rénovation de la salle des fêtes ?*

R: La salle n'appartient pas à la commune, la question est posée mais rien n'est prévu pour le moment.

### ♦ Intervention n°12: Madame P.

*Q: Envisagez-vous d'implanter une déchetterie sur la Commune ?*

R: Monsieur le Maire indique qu'au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 la CCTVL mettra fin à la convention, il y aura donc un changement de prestataire et peut être quelques modifications sur la collecte des déchets ainsi qu'une augmentation du taux de la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères qui est de 12% et passera, très probablement à 12.8%. Des plateformes de déchets verts existent et un passage d'encombrants sera normalement effectué. Il termine en s'interrogeant sur la volonté de chacun avoir la déchetterie à côté de chez lui ?